

Date de convocation : 29 août 2024



**MAIRIE DE BOISSERON
HERAULT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le deux septembre à 18h30, dans la Salle LAFONT, le Conseil Municipal de la Commune de Boisseron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc FATACCIOLI, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 - **Présents :** 10 - **Votants :** 12

Etaient présents, M. FATACCIOLI Loïc, M. REVERSAT Jean, M Bernard BRIDIER, M. FOURNIER Luc, Mme GOLENDORF Yolande, Mme JEANJEAN Régine, M. TALTAVULL Emmanuel, Mme MAZURE Daniele, Mme MAYEN Claudine, Mme HEITZ DE ROBERT Sophie

Procuration :

Xavier JOSEPH (Jean REVERSAT), M. MARTINEZ Lionel (Mme GOLENDORF Yolande),

Absents excusés : Mme NADAL Karine, Mme PEYRARD Corinne, M. DRUT Nicolas, Mme BLANCHARD Sandrine, Mme HEITZ DE ROBERT Sophie, M. FUMANAL André, Mme MAURIN Marie-Françoise, M. ROUS Alain.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Rapport Commission locale d'évaluation des charges transférées

Rapporteur : M Fataccioli, Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-5,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo,

Considérant le transfert des compétences « Gestion des eaux pluviales urbaines », « Politique de la ville » et « Assainissement collectif » à la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo au 1er janvier 2024,

Considérant le rapport de la CLETC du 27 juin 2024 transmis par le Président, et relatif à l'évaluation du transfert de charges de ces compétences,

M le Maire indique que le rapport de la CLECT est joint à la présente note de synthèse et procède à sa présentation.

Par conséquent, le conseil vote à l'unanimité pour :

• **APPROUVER** les conditions financières liées à l'évaluation du transfert des charges des Agglo conformément au rapport de la CLETC du 27 juin 2024 :

- « Gestion des eaux pluviales urbaines »,
- « Politique de la Ville »,
- « Assainissement collectif »,

• **AUTORISER** à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présentes
Pour extrait conforme

Le Maire, Loïc FATACCIOLI

Secrétaire de séance, Bernard Bridier



A blue circular official stamp of the Municipality of Boisseron (Hérault) is overlaid with a large, fluid black handwritten signature.



A blue circular official stamp of the Municipality of Boisseron (Hérault) is overlaid with a large, fluid black handwritten signature.